

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
de Lille**Objet :**Référence :
2025 / 2 / 7SUBVENTION A
L'ASSOCIATION
« KARATE CLUB
CHERENG »-
ANNEE 2025DATE DE CONVOCATION
26 Mars 2025DATE D'AFFICHAGE
26 Mars 2025EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL
MUNICIPAL : 23NOMBRE
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 20

VOTANTS : 22

NOTA : Le Maire certifie
que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la porte de la
Mairie le :**EXTRAIT DU
DELIBERATIONS***du Conseil Municipal de la Commune de* **CHERENG**

L'an deux mil Vingt Cinq, le Deux Avril à 18 heures 30 minutes,
le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE,
Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance,
laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à
la loi.

Présent(e)s : MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis,
BULTEY Dominique, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien,
DEMOYER Pascaline, DESROUSSEAUX Patricia, DYRDA Aurélie, DUBOIS
Laurent, GHESQUIERE Didier, GHESTEM Charles-Edouard, HERBAUT
Pierrette, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne,
SCHIRMER Lucie, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER
Isabelle

Absent(e)s excusé(e)s :

M. LLANES David donne pouvoir de vote à M. BARBE Eric
Mme MELI Odette donne pouvoir de vote à Mme RECLOUX Hélène
Mme LOUNICI Bérengère

Absent :

A été nommé secrétaire : M. DUBOIS Laurent

*Compte tenu de son implication dans l'association, Madame LOUNICI Bérengère
quitte la salle, ne prenant part ni aux débats ni au vote.*

Il est proposé de fixer comme suit, le montant de la subvention à accorder à
l'association « Karaté Club Chérens » en 2025.

Subvention association 2025		
65748	KARATE CLUB CHERENG	200,00 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité
la proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Pascal ZOUTE